

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

Le 5 septembre 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle l'Accueil, mardi le 5 septembre 2023, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire suppléant M. Réal Rancourt et à laquelle sont présents :

M. le conseiller Hugh Fortier
M^{mes} les conseillères Valérie Rancourt et Francine Vallières.

Étaient absents : M. le maire Pierre Godbout, M. le conseiller Tony Rancourt et M^{me} la conseillère Priscillia Lefebvre.

M^{mes} Katy Rivard greffière-trésorière/directrice générale et Jessica Couillard greffière-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire suppléant, M. Réal Rancourt, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2023-09-118 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2023-09-119 Adoption du procès-verbal du 8 août 2023

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2023 soit adopté tel que rédigé.

2023-09-120 Approbation des comptes

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 124 883,30 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés tel que présentés.

2023-09-121 Dépôt au programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal autorise le dépôt au programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

Il est également proposé et résolu que M^{me} Katy Rivard greffière-trésorière soit autorisée à signer tous les documents nécessaires relatifs à cette demande pour et au nom de la municipalité de Poularies.

2023-09-122 Construction d'un abri à la patinoire

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la construction d'un abri à la patinoire, les travaux seront réalisés par Construction J. Hovington. Le coût pour effectuer ces travaux selon sa soumission est de 47 900 \$ avant taxes.

Rénovation de la toiture de la l'Accueil

Ce sujet est remis à une séance subséquente.

2023-09-123 Offre pour les encombrants

Il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service pour la cueillette des encombrants pour l'automne 2023 par Les Entreprises J.L.R. Le tarif est de

174\$/ heure + taxes pour le camion à ordures avec 2 employés, et 109\$/ heure + taxes pour la grosse remorque. La date sera à confirmer avec leurs disponibilités.

2023-09-124 Achat et transport de sel et de sable pour la fabrication d'abrasif

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de sel et de sable pour l'hiver, cette dépense est estimée à 5 000 \$ excluant les taxes.

2023-09-125 Mise en vente de pneus

Il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir, dans l'info-citoyens et sur la page facebook de la municipalité un appel d'offre pour la vente de 6 pneus montés sur roues, presque neuf, provenant de l'ancien cube de pompier. Le prix de base est de 600 \$.

Les personnes intéressées à soumissionner devront faire parvenir leur soumission à la municipalité de Poularies dans une enveloppe scellée et identifiée « Soumission pneus » au plus tard mardi le 26 septembre 2023 à 15 h. Les soumissions seront ouvertes dans les minutes qui suivront. La vente sera adjugée par résolution au conseil municipal.

2023-09-126 Affiche au garage municipal

Il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'une affiche pour les matières acceptées au garage, le maximum autorisé pour cette dépense est estimé à 300 \$.

2023-09-127 Terminal de paiement

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'acquisition d'un terminal de paiement, le coût est de 35 \$ par mois pour 48 mois, ensuite le terminal appartiendra à la municipalité, les frais de transaction sont de 0,03 \$.

2023-09-128 Implantation d'une desserte en sécurité incendie

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de La Sarre, Mancebourg, Gallichan, Duparquet, Dupuy ainsi que la Régie incendie du Royal Roussillon ont fait réaliser une étude d'opportunité;

CONSIDÉRANT le dépôt et la présentation du rapport de l'étude d'opportunité pour la mise en commun des ressources en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT la prochaine étape constituant de reconnaître la volonté ou non des municipalités participantes de poursuivre l'implantation d'une desserte en sécurité incendie par la Ville de La Sarre;

CONSIDÉRANT les démarches à faire par le comité aviseur afin de prioriser, en autres, la durée de l'entente, les conditions d'entrée et de sortie, les critères de répartition des coûts, la structure organisationnelle;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Poularies souhaite se joindre au dit regroupement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Valérie Rancourt appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité confirme à la Ville de La Sarre son intérêt de joindre la démarche en travaillant sur l'entente encadrant la desserte incendie et de voir à la conclusion d'une éventuelle entente qui sera par la suite entérinée par le conseil, le cas échéant;

QUE la municipalité accepte de payer les frais relatifs à sa participation à l'étude d'opportunité pour un montant de 3 520 \$.

Séance de travail

Il est convenu qu'aucune séance n'ait lieu en septembre 2023.

2023-09-129 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée, il est 20h36.

Maire suppléant _____ Greffière trésorière/dir.gén. _____

Je, M. Réal Rancourt, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal